

## TADJIKISTAN, OUBÉKISTAN : LES DIVIDENDES DE LA CONFIANCE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France-Asie centrale au Tadjikistan et en Ouzbékistan

1<sup>er</sup> au 10 septembre 2013

Une délégation du groupe d'amitié France-Asie centrale, conduite par le Président du groupe, M. André Dulait, et composée de MM. Yves Pozzo di Borgo et Michel Boutant, s'est rendue au Tadjikistan (1<sup>er</sup> - 4 septembre 2013) et en Ouzbékistan (5 - 10 septembre 2013). Cette mission poursuivait **deux objectifs principaux** :

- approfondir les contacts fructueux noués avec les autorités politiques de ces deux pays, tout en s'assurant de l'avancement des programmes de coopération bilatérale mis en place lors des précédentes visites du groupe, en particulier au Tadjikistan ;

- mieux cerner plusieurs questions énergétiques et environnementales auxquelles l'Asie centrale est aujourd'hui confrontée et qui peuvent influencer fortement son développement économique et les relations géopolitiques complexes entre les pays de cette région.

La mission intervenait au moment décisif du retrait des Forces françaises engagées au sein de la coalition internationale en Afghanistan, pays avec lequel le Tadjikistan partage plus de 1.400 km d'une frontière difficile à contrôler, notamment dans les régions montagneuses. Elle a ainsi permis de mieux mesurer l'inquiétude des États centrasiatiques, face à une situation évolutive, dont ils évaluent encore mal les possibles répercussions.

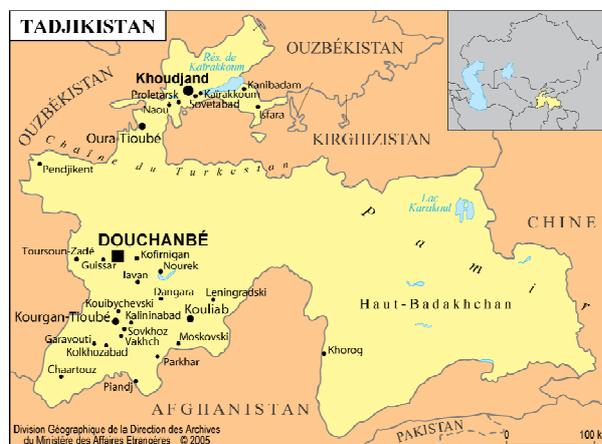
#### I. Tadjikistan, l'année charnière

##### A – Un pays qui sort progressivement de son relatif isolement géopolitique

Avec 143.000 km<sup>2</sup>, le Tadjikistan est le plus petit des cinq États d'Asie centrale issus du démembrement de l'ex-URSS. Pays totalement enclavé, il est constitué principalement de montagnes qui coupent son territoire en deux, au point d'interdire en hiver les communications terrestres entre la capitale, Douchanbé, et le nord du pays.

Par rapport à ses quatre voisins (le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan), le Tadjikistan présente de fortes spécificités historiques, culturelles et démographiques, notamment celle d'être le **seul État persanophone**, ce qui explique ses affinités avec l'Iran et l'Afghanistan.

En outre, si la majorité de la population tadjike se réclame de l'Islam sunnite, on y compte une **forte communauté ismaélienne**, notamment à l'est dans le Pamir (région du Haut Badakhchan).



##### B – Des perspectives encourageantes

Le Tadjikistan, voué sous l'ère soviétique à la monoculture intensive du coton, reste un des États les plus pauvres de la Communauté des pays indépendants (CEI), avec un taux de corruption apparemment très élevé. Mais cette situation dégradée pourrait s'améliorer dans les années à venir.

En effet, **le Tadjikistan mise beaucoup sur sa politique énergétique**, favorisée par un potentiel hydroélectrique considérable, des réserves de charbon, d'uranium, ainsi que des capacités non négligeables dans la géothermie.

Depuis peu, ont été décelés des indices très sérieux de l'existence de gisements pétroliers et gaziers dans le prolongement géologique des champs déjà exploités au Turkménistan.

Ce contexte porteur donne confiance aux opérateurs étrangers. La délégation sénatoriale salue ainsi l'implantation récente du groupe Total, devant opérer sur le champ gazier de Bokhtar au sein d'un consortium constitué avec deux opérateurs chinois (CNPC) et canadien (Tethys Petroleum). Plusieurs autres grandes entreprises françaises ont également décidé de s'intéresser au marché tadjik, comme Alstom (déjà présent depuis dix ans sur le secteur énergétique), Areva, EDF, Lafarge (un des principaux fournisseurs de ciment du pays), les laboratoires Mérieux, etc.

**Autre signal positif, l'avancement des travaux de construction par Vinci du nouveau terminal de l'aéroport international de Douchanbé.** Cette réalisation, initialement confiée à une autre entreprise, avait pris du retard alors qu'elle répondait à une promesse de la France en contrepartie des facilités que le Tadjikistan lui avait consenties dans le cadre des opérations militaires en Afghanistan, suscitant des « remarques » du Chef de l'État tadjik lors de la précédente visite du groupe d'amitié en 2011.

### C – Des échéances majeures en 2013-2014

Dans ce contexte plutôt favorable, le Tadjikistan est-il sur le point de s'installer durablement sur la voie du développement économique, d'une ouverture plus marquée vers l'extérieur, voire d'une plus grande libéralisation politique interne ?

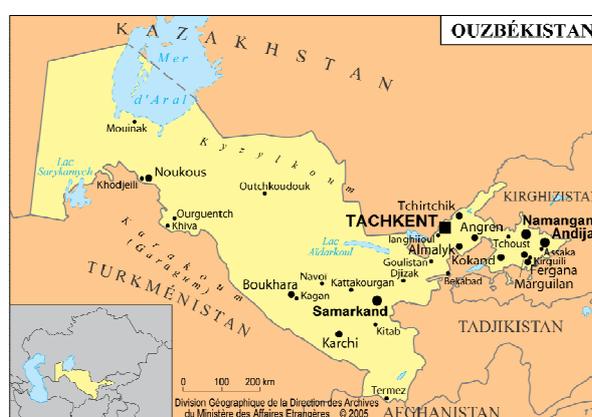
Plusieurs échéances majeures devraient déterminer ses prochaines orientations, avec notamment, sur le plan économique, les résultats attendus des premières prospections pétrolières et l'arrivée de nouvelles grandes entreprises étrangères, la remise imminente du rapport d'expertise de la Banque mondiale sur le projet de barrage géant de Rogun (*cf. infra*) ou, sur le plan politique, **le scrutin présidentiel de novembre 2013.**

Les relations bilatérales franco-tadjikes devraient enfin être confortées par **l'installation longtemps attendue d'une ambassade du Tadjikistan à Paris, à l'automne 2013**, ce pays étant jusqu'à présent représenté en France par son ambassade à Bruxelles.

## II. Ouzbékistan, la relance du dialogue bilatéral

### A – Un partenaire incontournable au cœur de l'Asie centrale

Avec près de 28 millions d'habitants, un territoire de 447.000 km<sup>2</sup> et des ressources économiques amples et diversifiées (énergie, minerais, industrie automobile, fort potentiel touristique, agriculture prospère, etc.), **l'Ouzbékistan est un interlocuteur et un partenaire essentiel en Asie centrale. C'est aussi un pays chargé d'histoire, avec lequel la France a noué des partenariats culturels de premier ordre**, en particulier dans les domaines archéologique et universitaire.



C'est pourquoi la France a intérêt à entretenir avec cet État des liens privilégiés, même si l'attitude des autorités ouzbèkes dans le domaine des droits de l'homme et des libertés publiques complique les relations avec les pays de l'Union européenne. C'est une question sur laquelle le groupe d'amitié ne transige pas, mais qui ne doit pas occulter les nombreux autres champs de la coopération franco-ouzbèke.

Le climat de confiance retrouvée pourrait y contribuer. Après le refroidissement de nos relations suite aux tragiques « événements d'Andijan » en 2005, le dialogue bilatéral franco-ouzbek marque, depuis deux ans, une nette reprise, à laquelle le groupe d'amitié du Sénat s'honore d'avoir contribué. Il a, en particulier, reçu en octobre 2012 le ministre des Affaires étrangères ouzbek, M. Kamilov, quelques mois avant la visite à Tachkent de son homologue français, M. Laurent Fabius (mars 2013). Ces contacts ont permis d'approfondir le dialogue sur certains grands dossiers d'actualité (la situation en Afghanistan, en particulier) et de préciser les perspectives d'un renforcement de nos relations, en particulier sur le plan économique.

## B – Le « modèle ouzbek » entre prudence et pragmatisme

L'Ouzbékistan est un pays composite, où coexistent de nombreuses ethnies pratiquant un grand nombre de langues et plusieurs religions. Les responsables politiques y ont donc pour préoccupation première d'assurer la coexistence pacifique de toutes ces composantes, tout en mettant l'accent sur quelques grands objectifs de développement à moyen terme passant, notamment, par un haut niveau d'éducation des jeunes, une active promotion des femmes, le refus catégorique de toute dérive vers l'extrémisme religieux et l'islamisme radical, ainsi qu'une attention particulière portée à la préservation de l'environnement.

C'est pourquoi, au-delà de quelques avancées emblématiques (l'abolition de la peine de mort ou la création de sièges attribués de droit aux représentants des mouvements écologistes), les progrès de l'Ouzbékistan sur le terrain des droits et des libertés peuvent sembler lents, voire hésitants aux observateurs occidentaux. Les autorités ouzbèkes demeurent en effet prudentes dans la mise en œuvre de leurs objectifs à moyen terme, ne souhaitant pas déstabiliser par des décisions hâtives une société encore très empreinte de ses traditions, elles-mêmes aggravées par les pesanteurs héritées du système soviétique.

### III. Des dossiers environnementaux majeurs

#### A – Mer d'Aral : sauver les riverains, à défaut de sauver la mer

La Mer d'Aral s'étendait naguère sur l'Ouzbékistan (dans la République autonome du Karakalpakstan) et, dans sa partie nord, sur le Kazakhstan, couvrant environ 67.000 km<sup>2</sup> dans les années 1960, alimentée principalement par les deux grands fleuves nés des glaciers du Tadjikistan et du Kirghizistan, l'Amou-Daria et le Syr-Daria.

Or, pour répondre aux incessants besoins d'irrigation liés à la monoculture intensive du coton, les prélèvements massifs dans ces deux fleuves ont asséché aux trois quarts la Mer d'Aral en à peine cinquante ans, laissant place à un désert aride dont les vents dispersent aujourd'hui, sur des centaines de kilomètres alentour, les dépôts de sel et les énormes quantités de pesticides charriés par les rivières pendant plusieurs décennies.

La délégation s'est rendue à Nukus, capitale du Karakalpakstan, puis à Moynak, ancien port de pêche sur la Mer d'Aral, pour mieux appréhender l'ampleur et les conséquences humaines et environnementales de cette situation.

Elle a constaté que, loin de baisser les bras devant l'ampleur de la catastrophe, le Gouvernement ouzbek et les autorités locales ont, au contraire, déployé **des mesures innovantes et énergiques pour redonner un avenir, non plus à la Mer elle-même** (scénario assez hypothétique, en dépit de la mobilisation internationale) **mais aux habitants de cette région** : programmes de reboisement et de réhabilitation des sols, aménagement de lacs artificiels, réintroduction de nouvelles formes de pêches, etc.



*Un chalutier échoué sur le fond de la mer d'Aral asséchée, symbole d'une catastrophe écologique*

#### B – Deux contentieux affectant les relations entre le Tadjikistan et l'Ouzbékistan

En l'absence de réelle solidarité centrasiatique et de structure viable de coopération entre les ex-Républiques soviétiques d'Asie centrale, **cette région reste traversée par différentes tensions internes ou interétatiques** qu'attisent un découpage territorial parfois déconcertant, les rivalités ethniques, des intérêts et des trafics de toutes sortes (notamment dans la vallée de Ferghana) et la question récurrente de la gestion des eaux communes.

**Ainsi, les relations entre le Tadjikistan et l'Ouzbékistan sont tendues**, comme l'illustrent deux dossiers mêlant susceptibilités politiques et menaces à l'environnement.

##### • Le projet de barrage géant de Rogun

Souhaitant maximiser sa production hydroélectrique - vecteur essentiel de son développement économique - le Tadjikistan a conçu un projet de barrage géant (335 m de haut, soit la plus haute retenue du monde) devant être implanté à Rogun, dans une zone pourtant réputée sismique.

Les risques, en cas de rupture, et la réduction drastique de l'approvisionnement en eau dont pâtiraient les pays de l'aval pendant le remplissage de la retenue principale (environ dix ans), inquiètent les Ouzbeks.

Sans dénier aux Tadjiks le droit d'exploiter leur potentiel hydro-électrique, ils leur demandent de **renoncer à cette formule au profit d'une série de barrages plus petits, répartis sur tout le cours de la rivière**. À cet égard, le groupe d'amitié constate que ce dossier n'a guère avancé depuis sa dernière visite en 2011, chaque partie campant sur ses positions.

Pour l'heure, le dossier est entre les mains de la Banque mondiale, qui doit publier prochainement un rapport d'expertise. Mais même si ce rapport conclut à la faisabilité technique et financière du barrage, il n'apaisera pas les craintes de l'Ouzbékistan, Rogun représentant un point de friction majeur.

S'agissant d'eaux communes, la restauration de la confiance résiderait peut-être dans **un dispositif de co-gestion déléguée à une commission internationale spécialisée**, à l'instar de ce que d'autres pays ont accepté pour la gestion de grands fleuves transfrontaliers comme le Danube ou le Rhin.

#### • L'usine Talco de production d'aluminium

Lors d'un déplacement des sénateurs dans la région de Sourkhandarya, aux côtés du député Boriy Alikhanov, Président du mouvement écologiste au sein du Parlement ouzbek, les autorités locales et des habitants de la région ont fait part à la délégation des graves conséquences sanitaires et écologiques qu'ils imputent aux pollutions d'une usine d'aluminium construite à l'époque soviétique en territoire tadjike à quelques kilomètres de ce qui constitue aujourd'hui la frontière avec l'Ouzbékistan.

La délégation a pris acte des faits et des témoignages portés sur place à sa connaissance, mais sur lesquels elle ne dispose d'aucune capacité d'expertise.

Sur un sujet aussi technique et dans un contexte de relations tendues, elle considère que **les assertions unilatérales des deux parties ne peuvent être examinées et validées que par une instance indépendante, neutre et objective**, disposant de l'expertise scientifique et médicale adéquate (l'Organisation mondiale pour la santé, par exemple).

Partant de ce constat, les sénateurs ont donc suggéré aux autorités ouzbèkes de saisir de cette question les instances internationales à même d'évaluer les conséquences directes et indirectes d'une éventuelle pollution et de proposer aux deux parties des mesures susceptibles d'y remédier.

\*

Indépendantes depuis seulement vingt-deux ans, les Républiques d'Asie centrale progressent, chacune à leur rythme, vers une libéralisation économique et une pratique de la démocratie qui, bien qu'encore assez éloignées des standards occidentaux, enregistrent néanmoins des **avancées non-négligeables**. On y décelé l'émergence de marchés intérieurs porteurs et une élévation du niveau de vie que devraient amplifier, à terme, les découvertes et l'exploitation de gisements d'hydrocarbures et de ressources extractives ou hydroélectriques. **Ces évolutions positives doivent inspirer une meilleure confiance aux opérateurs français**, encore trop peu présents.

Par leur position privilégiée au carrefour de civilisations, d'influences et d'enjeux géopolitiques majeurs, les pays d'Asie centrale peuvent aussi faciliter le dialogue entre les peuples, être des alliés précieux dans la lutte contre les trafics internationaux (de stupéfiants, d'armes, etc.) et contribuer à la stabilisation d'une région où les tensions restent vives, notamment en ce qui concerne le devenir de l'Afghanistan. À ce titre, des États comme **le Tadjikistan ou l'Ouzbékistan sont sans aucun doute appelés à jouer sur la scène internationale un rôle croissant dans les prochaines décennies**.

#### Composition de la délégation



**M. André DULAIT**  
Président du groupe  
Sénateur (UMP) des Deux-Sèvres



**M. Yves POZZO di BORGIO**  
Président délégué pour le Tadjikistan  
Sénateur (UDI-UC) de Paris



**M. Michel BOUTANT**  
Membre du groupe  
Sénateur (SOC) de la Charente

Pour en savoir plus sur le Groupe d'amitié : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_556.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_556.html)